

MÉFIEZ-VOUS, DES SYNDICALISTES... ★



VOTER UTILE, C'EST... VOTER LA GRÈVE !

ÉDITO

C'EST BIEN AU QUOTIDIEN, dans nos établissements et nos classes, que notre syndicalisme mène inlassablement son combat, aux côtés des personnels, sans autres "échéances" que celles des souffrances et des maltraitements de l'institution, mais surtout des résistances et des combats collectifs – petits ou grands – qui traversent notre secteur.

À l'heure où candidats et candidates rivalisent de démagogie sur les questions scolaires, c'est sur le terrain que nous entendons nous mobiliser pour défendre une école de l'égalité sociale, une école du commun, démocratique et émancipatrice. Pour que cette école advienne, pour bâtir ensemble une autre société, un autre futur, les travailleurs et les travailleuses de l'éducation ne peuvent compter que sur elles-mêmes et eux-mêmes.

Toujours déterminé·es, nous ne sommes pas démunie·es parce que nous disposons d'outils : notre puissance quand nous créons du collectif, notre combativité dans nos grèves et nos luttes, notre énergie et nos solidarités dans le syndicat. On voudrait aujourd'hui nous faire croire que ces outils sont devenus obsolètes... pourtant, des mobilisations exemplaires de nos collègues enseignant·es aux États-Unis il y a quelques mois, aux grèves pour une école réellement inclusive à Nantes, Saint-Nazaire où dans le Val-de-Marne, en passant par l'action de collègues contre l'incurie ministérielle face à la pandémie, l'actualité nous renforce dans notre détermination.

Réunissons-nous, organisons-nous, mobilisons-nous à la base... pour lutter et pour gagner !



UNITAIRE, INTERCATÉGORIEL, Sud éducation 78 ne fait aucune distinction entre les personnels : agentes, AESH, AED, enseignantes, etc., toutes* appartiennent au même syndicat, agissent ensemble pour plus d'égalité, d'auto-organisation et d'émancipation à l'école.

DÉMOCRATIQUE ET AUTOGÉRÉ, notre syndicat n'a ni cheffe, ni mot d'ordre venu d'en haut : chacune contribue – à égalité – à la construction des champs de réflexion et d'actions. C'est également cela qui nous conduit à combattre au quotidien toutes les formes d'autoritarisme et de discrimination, omniprésentes dans l'institution et touchant les personnels comme les élèves.

SUD ÉDUCATION, C'EST UN SYNDICALISME DE TERRAIN, DE LUTTE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE, qui, à une unique prestation de service individualisée à l'égard des personnels, préfère le combat collectif pour les droits des travailleuses, ainsi que la remise en question et la transformation des pratiques éducatives et pédagogiques dans l'Éducation nationale et au sein des établissements scolaires.

Alors, vous nous rejoignez ?

* ayant un fonctionnement antihierarchique, nous ne syndiquons pas les personnels de direction : toutes collègues, à égalité !

Sud éducation 78 - 06 71 48 60 88
sudeducation78@ouvaton.org

Quand les démagogues... prennent l'école en otage

Au fil de leurs discours, ils/elles nous proposent la restauration d'une école « républicaine » fantasmée et rétrograde et surtout autoritaire, inégalitaire et identitaire.

AUTORITÉ

- Une hiérarchie toujours plus puissante
- Un seul mot d'« ordre », le retour de l'autorité...
- Des élèves et des personnels mis au pas... militaire !

INÉGALITÉS

- Une méritocratie basée sur la compétition de tous contre tous... et tant pis pour les perdant·es.
- Une école qui entérine les inégalités entre les sexes.

IDENTITÉ

- Un « projet citoyen » réduit à l'obéissance, à l'adhésion aux valeurs nationales (*Marseillaise*, salut au drapeau...)
- Une crispation contre certains élèves présentés comme des ennemis de l'identité nationale
- Le récit national pour célébrer la « France éternelle »

TOUJOURS PLUS de propositions démagogiques pour habiller un projet social et économique réactionnaire :

- * Casse des services publics,
- * Remise en cause des conquêtes sociales (Retraites, Sécu, etc.)
- * Dégradation des conditions de travail (augmentation du temps de travail notamment)
- * Et toujours plus de précarité (vacataires, contractuel·les, AESH, AED, agent·es d'entretien et de restauration, etc.)

ÉCHOS DES LUTTES

LOI RIHLAC

On veut pas de ça dans nos écoles

Le mercredi 22 décembre, malgré l'opposition majoritaire des personnels du premier degré, la loi créant la fonction de directrice ou de directeur d'école, dite « loi Rilhac », a été publiée au *Journal officiel*.

(suite en page 2)

GRÈVE NATIONALE DES AESH la lutte s'étend !

Les AESH, étaient en grève jeudi 19 octobre pour exiger un vrai statut. Nous vous proposons une interview à plusieurs voix tirée du reportage radio de l'Actualité des Luttes¹ fait ce jour-là à Mantes-la-Jolie lors du rassemblement à l'appel du collectif AESH.

Une cinquantaine de personnes, quelques enseignant·es – grévistes eux aussi – sont venues dénoncer le mépris institutionnel et la précarité de leur travail. Le rassemblement était péchu, avec de nombreuses AESH qui participaient à leur première grève et manifestation.

(suite en page 4)

Parce que notre projet syndical ne se reconnaît ni dans l'école d'hier ni dans celle d'aujourd'hui...

Construisons une école égalitaire, autogérée et émancipatrice !

ACCUEIL SYNDICAL
CHAQUE MARDI 17 H - 19 H
OUVERT À TOUTES ET À TOUTES
LIBRAIRIE LA NOUVELLE RÉSERVE
15, rue du Marché Noir, 78200 Limay

Solidaires 78
Se rencontrer S'informer S'organiser www.solidaires78.org

La parole à...

VIES SCOLAIRES SOLIDAIRES
Après les différentes journées de grève en vie scolaire, l'heure est à la mise au pas des personnels en cette rentrée. Entretien avec des AED mobilisé·es, syndiqué·es et solidaires.

Dossier CD 78

UN DÉPARTEMENT AUX MANETTES
Cantine, vidéosurveillance, numérique, bâtis... Le département des Yvelines s'immisce de plus en plus dans le quotidien des personnels et des élèves. Petit tour d'horizon.



Rendez-vous, actus locales et nationales, analyses, formations, etc. La lettre d'info Solidaires 78

Ag, manifs, rencontres en librairie, actu du syndicat et des luttes dans le 78... Pour ne rien manquer de ce qui se passe près de chez vous, abonnez-vous en ligne à notre lettre d'information : www.solidaires78.org

* C'est en tout cas avec ces mots qu'un principal du Mantois accueille les nouveaux collègues en début d'année dans son établissement.



Solidaires 78 en congrès

ÉCOLES | Loi Rilhac = Loi réac !

SIX DES NEUFS SYNDICATS adhérents à Solidaires 78 étaient présents ce vendredi 19 novembre, au congrès départemental : Sud-industrie francilien, Sud Santé-Sociaux, Sud Télécom, Sud Culture, Union Solidaires Transport / Sud SEPUR, Sud Éducation et Sud Poste. Cette journée a été l'occasion de nous retrouver et d'échanger sur les orientations et les actions de Solidaires 78.

Pour le bilan 2018-2021, sont ressorties les mobilisations avec les Sans-papiers et les personnels hospitaliers, mais aussi contre la réforme des retraites et l'extrême droite ou encore la dénonciation du contrôle et de la surveillance généralisés avec toujours, en parallèle, l'accompagnement des salarié-es aux Prud'hommes.

Ont été également soulignées la création d'un nouveau site internet, assorti d'une lettre d'info, ainsi que la tenue d'accueils syndicaux à Limay. Tou-tes, nous avons salué le dynamisme de l'Union et souhaitons le nourrir encore, collectivement, avec les propositions suivantes :

- réaffirmer, dans nos discours syndicaux, notre opposition au capitalisme et aux profits ;
- aller à la rencontre des autres syndicats Sud du 78 pour étendre l'Union départementale ;
- développer la formation et l'auto-formation, dans l'esprit de la devise

des IWW : « Éduquer ! Mobiliser ! Organiser ! » ;

- affronter la problématique question du militantisme des femmes.

L'Union Solidaires 78 est portée par un syndicalisme de transformation sociale, autogestionnaire et démocratique, où la parole de chaque adhérent-e importe, loin de toute structuration hiérarchique.

Rejoignez-nous ! ★



L'autre actu sociale, syndicale, féministe et écologiste... c'est chaque lundi avec la lettre hebdo Solidaires 78.

Abonnez-vous à la lettre sur le site de l'Union syndicale : www.solidaires78.org

IL EST DONC DÉSORMAIS ÉCRIT dans le Code de l'éducation que le directeur ou la directrice d'école « bénéficie d'une délégation de compétences de l'autorité académique », « dispose d'une autorité fonctionnelle », « administre l'école » et « participe à l'encadrement et à la bonne organisation de l'enseignement du premier degré ».

Les conséquences concrètes de la promulgation de cette loi devront être précisées par les décrets d'application mais il y a fort à parier que le Ministère de l'Éducation nationale essaiera de déléguer de nombreuses missions aux directeurs et directrices avec pour seule compensation une maigre augmentation du temps de décharge et la reconnaissance d'une autorité dont ils et elles ne voulaient pas. À l'heure du déploiement des évaluations d'école et de la refonte de l'éducation prioritaire, l'objectif est en effet clair : il cherche à ajouter un maillon à la chaîne hiérarchique puis à transformer les directeurs et directrices en *managers* chargé-es de faire appliquer les directives et de rendre ensuite des comptes à l'autorité académique.

Pour résister à cette tentative de transformation profonde de l'organisation des écoles, il nous faut continuer à résister au quotidien en comptant sur la solidarité collective : solidarité au sein des équipes pédagogiques pour préserver un fonctionnement horizontal et collégial malgré les pressions, solidarité entre les écoles pour obtenir l'abrogation de la loi Rilhac.

SUD éducation 78 réaffirme son opposition à cette loi et revendique son abrogation : ce

dont nous avons besoin dans les écoles, ce n'est pas de managers venant prêcher la bonne parole académique ; ce dont nous avons besoin, c'est de moyens supplémentaires et d'équipements adéquats pour faire face à la crise sanitaire et assurer la réussite de tou-tes les élèves.

SUD éducation 78 appelle les collègues à se mobiliser contre cette loi par tous les moyens : motions de conseil des maîtres et maîtresses, communication en direction des parents lors des conseils d'école, rassemblements, grèves et manifestations. SUD éducation soutiendra toutes les initiatives et actions envisagées par les collègues contre cette loi, la mobilisation paie ! ■



AED | Vies scolaires solidaires

LES BAHUTS NE FONCTIONNENT PAS SANS NOUS !

Nous avons échangé avec deux collègues assistants d'éducation (AED) d'un collège des Yvelines, d'environ 600 élèves, qui nous ont fait part des constats partagés au sein de l'équipe (en tout, 6 assistants d'éducation et assistants pédagogiques) qui n'a malheureusement pas pu être présente au grand complet pour cet entretien.

Vous étiez très solidaires déjà dans votre équipe avant d'adhérer au syndicat. D'où vient cette solidarité ?

- Ça vient en partie des reproches et pressions adressés à certains d'entre nous par la hiérarchie, qui ont conduit à nous souder, et de tentatives grossières de division de l'équipe (valorisation des uns, dévalorisation des autres), ce qui a finalement produit l'effet inverse, car on s'est bien rendu compte de la manœuvre.

- Il y a aussi les immiscions de la hiérarchie dans l'organisation des tâches à réaliser au sein de la Vie Scolaire. La fiche de poste, c'est important pour qu'on ne nous fasse pas faire n'importe quoi, mais lorsqu'on est à notre poste, nous distribuer autoritairement les différentes tâches de façon nominative, ça nous dépossède d'un aspect de notre travail.

- Et le constat, dès le début d'année, du temps et des conditions de travail partagés de 8 heures à 17 heures, ça impose la nécessité de composer ensemble. En plus, en subissant des conditions de travail difficiles, on est obligé de faire preuve d'entraide pour aider les collègues à tenir car on est les premiers à savoir qu'on a nous-mêmes parfois besoin d'une épaule pour se reposer, d'un collègue pour filer un coup de main.

- On est quelques-uns à avoir quelques années d'AED derrière nous, et on a remarqué une

augmentation de la charge de travail, sans augmentation des moyens humains, sans reconnaissance par le salaire, malgré notre rôle central au sein de l'établissement.

- C'est aussi la conséquence du mépris de la part des supérieurs, du manque de reconnaissance, qui est y compris assimilé par les



POURQUOI VOUS FAITES CE TRAVAIL POUR CE SALAIRE - LÀ ?

élèves. On est parfois pris pour des sous-merdes, et certaines remarques d'élèves nous le rappellent, parfois compatissantes, parfois méprisantes.

Pourquoi et comment vous êtes-vous rapprochés d'une organisation syndicale ?

- Ça rejoint un peu ce qui a contribué au départ à nous souder entre nous : le mépris de la hiérarchie, l'absence d'écoute, la différence flagrante de traitement par rapport à d'autres personnels. En plus de cela, nos contrats

SUD ÉDUCATION 78 - 2021

sont précaires et indécents* : notre seule force c'est le collectif. Donc pour avoir du poids.

- Un coup de pression de la hiérarchie pour nous punir de notre isolement suite à la contamination d'un collègue au coronavirus : au retour au travail, on a reçu une convocation du chef pour une série d'entretiens individuels. La convocation mentionnait qu'on pouvait se faire accompagner par la personne de son choix. On a pensé avocat, puis en discutant

on a pensé au syndicat. Au final, en combinant la solidarité entre nous et le soutien syndical, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas nous reprocher tout et n'importe quoi, et que les règles au travail doivent s'appliquer dans les deux sens. On s'est dit aussi qu'il est important de ne pas attendre d'être confronté à une difficulté avec la hiérarchie pour s'organiser, se former sur nos droits et nos obligations.

... le mépris de la hiérarchie, l'absence d'écoute, la différence flagrante de traitement par rapport à d'autres personnels. En plus de cela, nos contrats sont précaires et indécents : notre seule force c'est le collectif.

Qu'est-ce qui a permis selon vous de canaliser les coups de pression de la hiérarchie ?

- Depuis qu'on est syndiqués, on a le sentiment d'être plus pris au sérieux, moins pris pour des abrutis, ignorants de leurs droits.

- Le mode de communication de la hiérarchie a changé, il a pris une dimension plus administrative, comme s'ils sentaient qu'on les attendait au tournant. Nous aussi, on communique plus à l'écrit, et on garde des traces de ce qui nous est dit.

- Du coup ce qui en ressort, c'est un sentiment de respect, de prise au sérieux, de considération, comme n'importe quel personnel d'une administration. On rétablit un peu de dignité dans notre travail.

* Les contrats d'AED sont des CDD d'un an maximum, que l'administration a la possibilité de renouveler six fois. Au terme des six ans, il n'y a rien.

La vie dure en Vies Scolaires...

Après une année scolaire 2020-2021 marquée par une mobilisation nationale des Assistants d'éducation (AED), le printemps a été celui des non-renouvellements de contrats par de nombreuses directions d'établissements du département. La rentrée 2021-2022 s'est singularisée quant à elle par des reconductions quasi-systématiques des périodes d'essai pour les AED dont c'était le premier contrat, ainsi qu'un licenciement en cours de période d'essai.

Avec le soutien de SUD Educ, certains collègues non-renouvelés au printemps ont déposé des recours auprès du Tribunal administratif de Versailles. L'un a déjà gagné en référé-suspension (procédure d'urgence visant à faire suspendre la décision). L'intervention de SUD Éducation 78 a permis de faire reculer l'administration sur le licenciement du collègue AED.



À COMMANDER AU SYNDICAT

* la brochure *Aed guide d'auto-défense syndicale*

* les autocollants, "AED : les bahuts ne fonctionnent pas sans nous !"

DOSSIER

Si les personnels des collèges des Yvelines ont affaire au département, c'est parce que deux lois successives (1982 et 2003) ont progressivement séparé de la fonction publique d'État des activités qui lui étaient auparavant dévolues : c'est la décentralisation. Ce découpage n'est pas neutre, car il éloigne des personnels de l'Éducation de la possibilité d'avoir leur mot à dire sur celles-ci (à travers les instances de représentations) et ouvre plus facilement la voie à la privatisation : on l'a vu avec C'Midy (public-privé). De plus, les élus du Conseil départemental rivalisent de démagogie et de projets en tous genres pour leur (ré)élection : ils se font les relais des lubies politiciennes actuelles, comme la sécurité, le tout numérique, les privatisations et les « innovations pédagogiques ». Ainsi, progressivement, le département prend le contrôle d'activités directement liées à l'éducation, restauration et nettoyage, puis projet de loi pour la médecine et les infirmières scolaires, les assistantes sociales et maintenant les gestionnaires... Enfin, en fournissant des outils numériques (tablettes) sans aucune concertation sur les besoins des équipes, le département cherche à se faire pédagogue à la place des pédagogues !

Oze

Depuis 3 ans, le département fournit la solution Oze aux communautés éducatives. Malgré une année de test, l'absence d'ergonomie est manifeste : combien de clics pour envoyer un mail ou distribuer des documents ? Même les familiers des outils numériques s'y perdent !

Il n'est tenu aucun compte des besoins des équipes et lors de dysfonctionnements le support se dédouane et renvoie la balle à l'utilisateur, à la DSI ou tout autre service susceptible d'être responsable. Oze repose bien sûr sur des briques Microsoft dont l'adaptation aux besoins des équipes est impossible. Les outils de vie scolaire sont toujours inefficaces contraignant les établissements à encore payer des abonnements pour les solutions d'Index Éducation. Le modèle centralisé de Oze, comme d'autres, s'est montré inadapté pendant le confinement et le sera encore pour d'autres situations de crises. Malgré un investissement important, les usages de Oze par les équipes éducatives restent très limités et il sert principalement au département à pousser sa propagande (avec de jolies pubs d'accueil) auprès des parents d'élèves en vue de futures élections ou à promouvoir des solutions de soutien scolaire d'éditeurs privés.

Comment pourrir la vie des personnels et enseigner aux élèves à ne rien comprendre au numérique, tout en éduquant les futurs clients de Microsoft ? Utilisez Oze, ça Pix*.



Seine-et-Yvelines numérique (SYN) est une entreprise publique créée par le département pour l'aménagement numérique (numérique pédagogique, vidéosurveillance, etc.). Elle verse aussi

bien dans la gestion des tablettes, vidéoprojecteurs et ordinateurs scolaires que dans les caméras thermiques et la « détection automatique d'anomalies »... Elle est la vitrine des élus qui parodent devant les chiffres des investissements dans le matériel pour les élèves, dont jamais on n'a estimé la pertinence auprès des équipes pédagogiques. On a fourni des tablettes, et c'est bien. Un point c'est tout.

Naturellement, SYN ne connaît que Microsoft et Apple pour ses produits et logiciels, s'assurant par là que les élèves resteront captifs de ces marques sans aucune ouverture d'esprit ou esprit critique, alors que le logiciel libre est pourtant recommandé par des instances ministérielles... L'entreprise est inaccessible, car elle ne siège pas dans les CA, et le département la couvre. On a finalement l'impression diffuse d'être captif d'une entreprise déconnectée de nos usages, nos besoins, qui nous impose des pratiques et des outils inadaptés, et qui reste sourde à nos demandes.

Ça ressemble à un service public (presque) privatisé non ?

« Le challenge "zéro" accident a démarré » titrait un affichage administratif de la société C'midy l'an dernier, adressé aux personnels, visant « 0 accident de travail avec arrêt sur les 6 mois à venir ».

Les salariés sont-ils désormais responsables de leur propre santé et de leur propre sécurité au travail ?

Bien sûr que non. L'employeur, privé ou public, reste celui qui « prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (Article L. 4121-1 du Code du Travail), et c'est bien le minimum puisque c'est lui qui empêche le fruit de notre travail.

« Quelques tuyaux » étaient conseillés par cette affiche, dont notamment « prendre le temps nécessaire pour sécuriser une zone à risques »... « prendre le temps » !

Vaste blague quand on connaît la situation du personnel C'midy, en sous-effectif chronique et contraint à travailler dans l'urgence (parfois moins de 10 minutes pour le nettoyage d'une salle de classe).

Déclarez vos accidents de travail !

Procédure plus détaillée en ligne sur notre site : www.sudeducation78.ouvaton.org

C'midy

Toutes les études scientifiques mettent en évidence que l'impact de la vidéosurveillance sur la délinquance est loin d'être miraculeux ; il est, au mieux, limité et bien souvent inexistant. Pourtant, sous le terme rassurant de « vidéoprotection » le département déploie à grand renfort de communication des caméras dans tous les collèges assimilant ainsi les collégiens à des délinquants à surveiller et punir comme dans une prison.

Des votes sont « proposés » aux CA et sont continuellement remis à l'ordre du jour en cas de refus jusqu'à imposer ces dispositifs panoptiques qui réduisent ce qui devrait rester une relation éducative humaine à une surveillance généralisée. Les équipes n'ont aucun contrôle sur ces dispositifs dits « intelligents », sur lesquels il est possible d'activer jusqu'à la reconnaissance faciale. Sous couvert d'une sécurité illusoire, se mettent en place des dispositifs de surveillance toujours plus intrusifs, l'équipement des couloirs pré-cablés est déjà prévu. Toujours la stratégie du pied dans la porte : une fois les caméras installées, tout est possible.

Aura-t-on toujours besoin d'AED, de CPE, quand chaque cm² sera « vidéoprotégé » en direct par une caméra ?



EN LUTTE | Le combat de nos collègues de la fonction territoriale



Du jeudi 18 novembre au jeudi 2 décembre, les agent.es de la ville de Mantes-la-Jolie (nos collègues Atsem et animateur.rices du périscolaire, mais aussi les coordinateur.rices des écoles, les bibliothécaires...) ont mené une grève contre l'injustice de la revalorisation en trompe-l'œil de leurs salaires et une refonte de leur temps de travail.

La mairie entend faire appliquer la loi du 6 août 2019 (applicable au 1^{er} janvier 2022) visant à « uniformiser », au nom de la « justice » et de « l'équité », le temps de travail des agent.es de la fonction publique territoriale en les faisant passer à 1607 h annualisées.

Cette réforme oublie évidemment de tenir compte de la pénibilité du travail de ces agent.es.

Rappelons qu'un.e ATSEM participe activement auprès de l'enseignant.e à l'accueil des élèves et à la mise en place des différents ateliers tout au long de la journée, assure le service de cantine et gère le temps de sieste. À cela s'ajoutent la gestion de l'hygiène des enfants et le nettoyage de la classe le soir et pendant les périodes de vacances scolaires. Faut-il encore travailler plus ?

Pour les agent.es du périscolaire, la situation n'est pas meilleure : des horaires fractionnés sur une journée, des changements réguliers de lieux de travail sans réelle concertation, des locaux souvent inadaptés à la gestion d'enfants en grand groupe, absence de matériel... De plus, il subsiste un flou artistique sur leurs missions (étude surveillée, devoirs dirigés, garderie ?) qui permet évidemment le flou sur leurs salaires.

Les salaires des agent.es territoriaux vont bénéficier de la spectaculaire augmenta-

tion de 80 à 120 euros bruts mensuel quand les hauts cadres auront quant à eux 3 000 euros !

Face à cette précarisation des agent.es territoriales, ce déni de la pénibilité de leurs conditions de travail, cette attaque de l'État contre la démocratie locale, ils et elles ont exprimé leur colère tous les midis devant la mairie de Mantes-la-Jolie pendant plus de trois semaines.

Suite à ce mouvement social, des négociations ont débuté le lundi 6 décembre. La CGT et les agent.es présents y ont rappelé leurs revendications sur le temps de travail, la pénibilité, les primes et salaires (sur la base d'une répartition équitable, juste et transparente) l'embauche et la résorption de la précarité, le paiement des jours de grève...

Mais les réponses à ces différentes revendications sont dérisoires (à peine 10 ou 15 € de plus que ce qui était prévu).

Rappelons que de nombreuses communes (Vitry-sur-Seine, Fontenay-sous-Bois, Paris, etc.) refusent d'appliquer cette loi au nom de la libre administration des collectivités locales. Ces conseils municipaux se préparent à répondre aux attaques de l'État au tribunal administratif, en rappelant que le passage aux 1607h remettrait en cause des congés qui ont été négociés dans un cadre légal. ■



COLLÈGES BÉDIER | Parce que ce n'est pas notre projet...

de raser deux collèges pour les fusionner dans ce nouvel établissement.

Cette décision avait été prise en concertation entre le conseil départemental, l'éducation nationale et la municipalité de l'époque sans mesurer que c'est 500 + 490 élèves qui allaient être rassemblés. Afin de défendre nos collèges à taille humaine, un collectif s'est monté associant personnels du collège, parents d'élèves, ancien·es élèves et habitant·es du quartier. Il a ensuite été étendu aux autres collèges de la commune.

Conseil départemental, Direction académique et Mairie n'ont cessé de nous affirmer que nos faisions du bruit pour rien, que rien n'avait été acté. Pétitions, courriers, articles de presse et entrevues avec les élu·es nous ont permis de mettre la pression sur ces décideurs. Au bout de deux ans d'interpellations

et de communiqués de presse, le conseil départemental a dû admettre que la destruction était bien planifiée, la nouvelle municipalité de Trappes exhumant de ses archives les documents l'attestant.

En juin 2021, Pierre Bédier a annoncé l'abandon du projet de fusion des deux collèges. Un des deux autres collèges de Trappes va être reconstruit mais nous avons la garantie du maintien de notre collège au moins à moyen terme. Alors que le conseil départemental se lance dans un vaste projet de construction, reconstruction de nombreux collèges dans le département, notre histoire montre que l'on peut gagner et être entendu. A condition de se mobiliser largement, nombreux et nombreuses et très tôt. Pour les détails de notre histoire et sur les projets du conseil départemental, notre page facebook : facebook.com/CDC78

NICOLAS, COLLÈGE COURBET, TRAPPES

EN SEPTEMBRE 2019, les personnels du collège Courbet de Trappes ont appris par la bande que notre collège devait être détruit. Par des indiscretions, nous apprenions que le conseil départemental des Yvelines prévoyait de construire un nouveau collège à Trappes, un collège « révolutionnaire », « du futur » et autres promesses loufoques, sur le modèle du nouveau collège de Mantes-la-Jolie. Afin d'amortir le coût de cette construction, il avait été décidé

... En visite syndicale

Septembre 2021, nous sonnons à l'entrée du nouveau collège de Mantes-la-Jolie pour notre tournée syndicale. Nous sommes reçus par des agent.es qui s'éventent, « pas de salle de repos n'a été conçue pour eux ». Derrière les verrières du hall la chaleur est difficilement supportable. Un peu plus loin, une mère d'élève crie sa colère. Malgré tout, nous sommes escortés jusqu'à la salle des professeurs, impossible de franchir le hall sans posséder le badge d'accès. Ici, rien de convivial, une série de box de travail semi-fermés comprenant un ordinateur et une chaise. Au milieu dans un cube entièrement vitré, trône le bureau du gestionnaire.

Une visite dont on se souviendra longtemps... ■

(une version longue de cet article est en ligne sur notre site)

* Voir <https://sudeducation78.ouvaton.org/Numerique-pedagogique-c-est-de-pire-en-Pix>

LES PÉDAGOGIES CRITIQUES : comprendre et transformer le monde



“Personne n’émancipe autrui, personne ne s’émancipe seul, c’est ensemble qu’on s’émancipe.” – Paulo Freire

LES PÉDAGOGIES CRITIQUES (OU RADICALES) sont fortement inspirées des travaux du brésilien Paulo Freire et de pédagogues états-unien-nes comme l’afro-féministe bell hooks, récemment disparue. Développées par Freire à partir d’une méthode d’alphabétisation des populations pauvres, ces pédagogies se donnent comme objectif de lutter contre les discriminations et pour une justice sociale et environnementale. Ainsi, les pédagogies antisexistes ou antiracistes sont des pédagogies critiques. De ce fait, les pédagogies critiques et notre syndicalisme ont beaucoup en commun !

Ces pédagogies n’ont pas vocation à donner des outils tout faits mais plutôt à permettre de questionner, avec nos élèves, nos pratiques. Elles se fondent donc sur des principes, qui doivent être adaptés à la réalité sociale vécue :

- La prise en compte de l’expérience sociale des élèves ;
 - Le dialogue comme base de la pédagogie ;
 - La conscientisation des individus, c’est-à-dire la prise de conscience de l’existence de rapports sociaux inégalitaires au sein de notre société, et donc de rapports de pouvoir ;
 - L’empowerment, c’est-à-dire le développement de la capacité d’agir des individus.
- Même si les pédagogues critiques ne souhaitent pas créer d’outils à utiliser en toutes circonstances, différents exemples de didactique critique existent tel que le théâtre de l’opprimé dont le but est de mettre en scène des situations d’oppressions, d’y réfléchir et d’agir collectivement ou encore la pratique de l’enquête de conscientisation. ■

→ POUR ALLER PLUS LOIN

- ★ Paulo Freire, pédagogue des opprimés, Irène Pereira.
- ★ Le numéro 14 de la revue N°autre école sur les pédagogies critiques.
- ★ L’institut bell hooks – Freire.

Une autre école, une autre société...

De l’autogestion des luttes à celles des élèves : fidèle aux origines du syndicalisme révolutionnaire dans l’éducation, Sud revendique un lien entre les pratiques pédagogiques et les luttes sociales. De nombreux courants, pratiques et groupes pédagogiques existent, communiquent, ou se distinguent, notre site Internet propose, sous forme de fiches, quelques éléments pour pouvoir distinguer ces pédagogies, leurs évolutions, leur mise en œuvre et leur lien avec notre syndicalisme :

sudeducation78.ouvaton.org/-La-pedagogie-on-s-en-fiche-pas-

“AVEC LES PIAL, ON EST DEVENUES... l’ombre du fond de la classe”

... Suite de la Une
C’est quoi vos conditions de travail, vos salaires, etc. ?

Chacune ici peut vous en parler parce qu’on a toutes des conditions de travail différentes, mais dans chacune des bouches, vous trouverez une maltraitance institutionnelle. On a plein de responsables hiérarchiques et en même temps quand on pose des questions, personne n’est capable de donner la moindre information. Pourquoi on nous en donne pas ? Parce que les responsables hiérarchiques n’en ont pas. Comme on est la dernière roue du carrosse, personne ne sait qui on est.

Et ensuite notre salaire : pour 24 heures imposées il est de 700 €. Imposées, parce qu’on nous demande pas si on veut plus, ou on veut moins. On nous impose des emplois du temps à la gomme, qui ne sont pas du tout en correspondance avec ce que l’on vit, car on est beaucoup de mamans, qui ont choisi de travailler avec l’enfance et tout ce que ça peut engendrer. Et on va nous dire après : « oui, mais c’est un choix ». Eh bien non c’est pas un choix, parce que dans la société dans laquelle on vit, si on n’a pas d’argent, et bien on crève.

Vous aimez votre travail ?

J’adore ce métier, c’est un métier vraiment humain, et on est à la base de l’éducation pour faire une inclusion de toutes les différences. Malheureusement, comme pour beaucoup de métiers humains, on ne peut pas en vivre. Donc au bout de un an, deux ans, trois ans, et bien on arrête, alors qu’on voudrait continuer.

Vous êtes salariées de la fonction publique, c’est quoi votre statut ?

Nous n’avons aucun statut. J’ai été recrutée en CUI [Contrat unique d’insertion], un contrat de droit privé, et quand ils ont stoppé ça j’ai été recrutée en CDD d’un an

par la DSDEN de Versailles et ensuite j’ai signé d’autres CDD, avec la même précarité. On est donc sur un CDD de trois ans, renouvelable une fois et après, peut-être qu’on aura le CDI. Donc notre période d’essai dure 6 ans.

Vous avez des formations ?

On débute sans aucune formation de terrain. On a une soixantaine d’heures, qui sont réparties sur trois ans, et qui ont été fortement impactées par la covid. On a des formations en e-learning, uniquement théoriques, sans outil pratique sur le terrain, donc nous ces outils on les prend nous mêmes, sur internet, sur facebook, dans des groupes entre AESH.

C’est quoi le PIAL ? Ça existe depuis toujours ?

Alors c’est le Pôle inclusif d’accompagnement localisé. C’est des établissements qui gèrent ce dispositif, avec des coordinateurs qui vont gérer les équipes AESH sur certaines circonscriptions : nos emplois du temps, notre « dispatchement » dans la circonscription. Ça a été construit depuis trois ans et mis en place à la rentrée 2020. Entre l’école, l’Éducation nationale, le PIAL, on s’y retrouve pas. Et les enfants non plus ! Avec le PIAL on est devenues malheureusement l’ombre du fond de la classe. C’est à dire qu’on est là, on est assises sur une chaise à essayer de voir comment on peut s’occuper de deux, trois, quatre élèves avec des pathologies différentes, tout ça par une seule et même personne. Non au PIAL !

Un accompagnement, c’est individualisé.

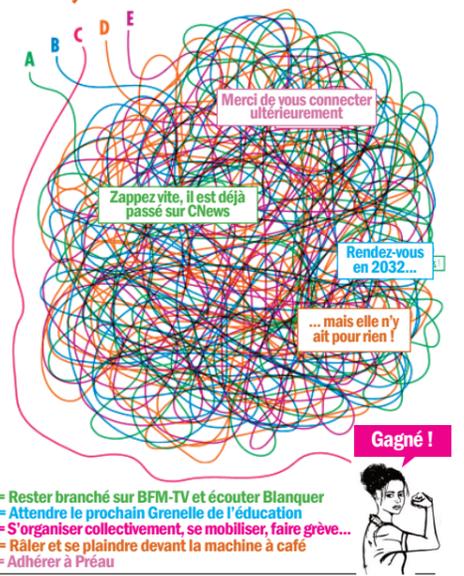
1. <https://actualitedesluttes.info>



APRÈS LES JOURNÉES DU 8 AVRIL et du 3 juin, le 19 octobre était la troisième grève nationale des AESH (à l’appel d’une intersyndicale). Cette mobilisation, largement relayée dans les médias, a rassemblé d’importants cortèges partout en France pour :

- ★ Augmenter les salaires, avec l’alignement sur la grille catégorie B
- ★ Garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de son travail
- ★ Abandonner la politique de mutualisation des moyens (Pial) ;
- ★ Créer un véritable statut de la Fonction publique
- ★ Donner l’accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions
- ★ Recruter des AESH pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d’un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

Quel chemin emprunter pour défendre nos droits, nous faire respecter et changer cette école et cette société ?



- A = Rester branché sur BFM-TV et écouter Blanquer
- B = Attendre le prochain Grenelle de l’éducation
- C = S’organiser collectivement, se mobiliser, faire grève...
- D = Râler et se plaindre devant la machine à café
- E = Adhérer à Préau

COUP DE GUEULE - QU’EST DEVENU LE BAC ?



Depuis la réforme Blanquer (je ne reviens pas dessus, je n’ai que quelques lignes) le Bac est mort ! La pandémie ayant empêché de l’appliquer, cette réforme s’est transformée... en pire !

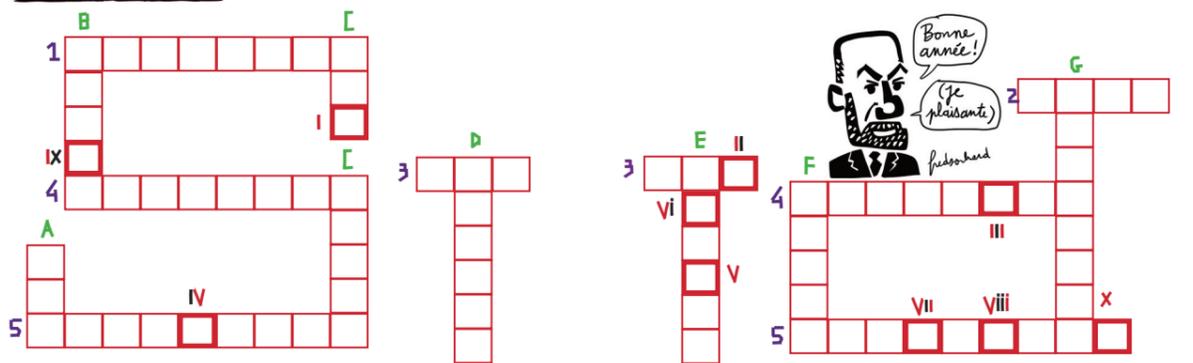
Que formons-nous aujourd’hui dans nos lycées, des connaissances utilisables, superficielles, de la médiocrité donc. Il ne s’agit point de vanter les mérites du Bac de jadis, mais au moins celui-ci avait une valeur.

L’orientation se fait par Parcoursup, la sélection aussi, les vocations, les envies de nos élèves sont formatées, on n’oriente plus, on case ! Notre combat de profs, notre résistance, ne doit-il, ne doit-

elle alors, pas se diriger vers la pédagogie ? Battons-nous sur ce volet essentiel de notre métier, puisque les autres combats, réforme du lycée/réforme du bac et celui des salaires semblent perdus.

Battons-nous pour défendre nos orientations (celles de SUD éduc), une école polytechnique et polyculturelle. Battons-nous pour une refonte d’ensemble de notre système éducatif quand une réforme à moindres frais ne ferait qu’aggraver la tendance à l’œuvre depuis la fin des années 1980, conjuguant allongement de la scolarité et dégradation des acquisitions cognitives. Il faut investir ! Car chercher à faire des économies n’aboutirait qu’à retarder la solution de bien des problèmes aujourd’hui posés à notre société. ■ ROBERT

ON SE DÉTEND - LES MAUX CROISÉS DE L’ÉCOLE PAR JEAN-MICHEL BLANQUER



- HORIZONTALEMENT**
1. Ministre, dans la mesure du possible...
 2. Agents en Situation d’Hyperexploitation
 3. ... ans de CDD et puis à la porte. Le 1 en a un (très) gros.
 4. Elles te sauvent du burnout. Rue où loge le 1.
 5. Défiance en novlangue ministérielle. Tel un élève en retard, le 1, fait rarement les siens avant la veille de la rentrée.
 6. Pour le 1, c’est essentiellement une histoire de foulard.

- VERTICALEMENT**
- A. Avant le 1, c’était un diplôme national.
 - B. Nouveau mode de diffusion des instructions officielles.
 - C. Acronyme pour la doctrine du Pas-de-vagues. Rien faire c’est la conserver.
 - D. A épousé sa prof, mais aime les emmerder.
 - E. Où est celle du patronat ?
 - F On n’a jamais trouvé plus efficace pour lutter.
 - G. Situation de l’école émancipatrice, (six pieds sous terre).

Mot mystère : notre principale valeur syndicale



Pour alimenter les caisses de grève ou pour adhérer au syndicat, on peut mettre la main à la poche... Toutes les infos sur notre site départemental : www.sudeducation78.ouvaton.org